

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE THIZY LES BOURGS
COMMUNE DELEGUEE DE BOURG-DE-THIZY
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du Lundi 25 mars 2013 à 19 h 30

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 19

Date de convocation : 18/03/2013
Date d'affichage : 18/03/2013

L'AN DEUX MIL TREIZE et le vingt cinq Mars à dix-neuf heures trente minutes , les membres du Conseil Communal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean DESSEIGNÉS**, Maire délégué.

Etaient présents : MM. Jean DESSEIGNÉS, Daniel LARGENT, Jean-Claude CHOLLET, Jean-Marc BERTHOUX, Jacqueline CHAUMETTE , Mme Marion LEPETITGALAND, MM. Olivier HERRADA, Guillaume BEDIN, Sylvain CHATARD, Gabriel DEZAYE, Mmes Paulette MAYER, Annie VINCENT, Monique SROKA, Danielle CHERPIN, MM. Alexandre CHAMPALLE, Robert BOUDON,

Excusés avec pouvoir : M. Alain AUGROS pouvoir à M. Jean DESSEIGNES , M. Jean-Luc FABRE pouvoir à Jean Claude CHOLLET, , Christelle GLATARD pouvoir à Paulette MAYER.

Excusée : Mme Séverine CERNICCHIARO,

Absents : MM. Lionel ROCHE, Roger MATHOU. Lionel CERNICCHIARRO

Secrétaire de séance : M. Sylvain CHATARD

1/ APPEL DES MEMBRES PRESENTS ET REMISE DES POUVOIRS :

Après l'appel nominatif des membres présents (15 membres présents, 3 pouvoirs), le quorum étant atteint, la majorité est fixée à 12, M. le Maire déclare la séance ouverte. Arrivée de Mr CHAMPALLE à 20 h 25.

2/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Sylvain CHATARD est élu secrétaire de séance.

3/ DERNIERE SEANCE DU 7 FEVRIER 2013 :

Compte rendu de la dernière séance : il est adopté à l'unanimité.

4/ DOCUMENTS DIFFUSES A CHAQUE CONSEILLER :

- Calendrier des manifestations 2013 arrêté à ce jour
Mme MAYER signale que le gala gymnique est le samedi 22 et non le dimanche 23. Modification sera faite au calendrier.
- Bilan de la soirée théâtrale du 27/01/2013.
- Bilan du repas de l'amitié organisé le 17/02/2013.

5/ ORDRE DU JOUR :

A – PROJET DES DOTATIONS 2013 DU BUDGET DE LA COMMUNE DELEGUEE DE BOURG-DE-THIZY

Monsieur LARGENT donne lecture de la proposition de budget 2013 composé de trois sections :

- **Fonctionnement** : * Dotation de gestion d'un montant de 61 897 €
* Dotation de gestion locale d'un montant de 21 512 €
Total : 83 409 €
- **Investissement** : chiffré à 2 € par habitant. **Montant total : 5 378 €.**



1 / Refondation de l'école : modification des rythmes scolaires – report à la rentrée 2014-15

M. BERTHOUX expose les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires avec un retour à la semaine à 4 jours ½ comprenant 24 heures d'enseignement sur 9 ½ journées, réparties à raison de 5 h 30 maximum pour une journée et 3 h 30 pour ½ journée. Compte-tenu des changements d'organisation importants générés par cette réforme et des incertitudes à propos de la construction d'un projet éducatif territorial, le Maire de Thizy les Bourgs sollicite un report de cette modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014.2015.

Le Conseil Communal après avoir délibéré
A l'unanimité des présents :
EMET UN AVIS FAVORABLE à ce rapport.

2 / Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Monsieur le Maire donne lecture de l'existence sur la commune déléguée de Thizy, depuis 2008, d'un fonds local d'aide aux jeunes en partenariat avec le Département.
L'objectif du dispositif « FAJ » est de venir en aide aux jeunes de 18 à 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le principe de base se fonde sur une participation à parité Département/Commune.

Il est proposé :

- de renouveler cet engagement en 2013 pour la commune de THIZY LES BOURGS
- d'accepter les termes de la convention
- de confier la gestion de ce fonds au C.C.A.S de Thizy les Bourgs
- d'accepter l'engagement de la commune pour une participation de 1000 €

Le Conseil Communal après avoir délibéré
A l'unanimité des présents :
* PREND ACTE de cette communication,
* EMET UN AVIS FAVORABLE à ce rapport.

3 / Mission d'assistance technique de la D.D.T

Monsieur BERTHOUX, donne lecture du rapport concernant la nécessité de signer avec l'Etat une nouvelle convention d'assistance technique (projet complexe et aménagement durable) qui assure la transition entre les conventions signées au titre de l'ATESAT et les nouvelles conventions en préparation au sein du Ministère de l'égalité des territoires et du logement. Aucune rémunération n'est due à la DDT au titre des missions réalisées.

Concernant les permis de construire et les autorisations d'urbanisme, le Maire peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique de celles des demandes de permis ou des déclarations préalables qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services.

Le Conseil est appelé à délibérer afin :

- de solliciter le concours de la DDT pour assurer une mission d'assistance technique pour les projets complexes et l'aménagement
- de confier les actes d'instruction des demandes de permis relative à l'occupation du sol à l'antenne territoriale de la DDT.

Il demande au Conseil de se prononcer.

A l'unanimité des présents, l'assemblée EMET UN AVIS FAVORABLE.

4 / Modification des statuts du SIVU pour le développement social du Canton de Thizy (Le Florentin)

Madame CHAUMETTE donne lecture du rapport suivant :

Dans sa séance du 29.01.2013, le Conseil syndical du SIVU, suite à la création de la commune nouvelle de Thizy les Bourgs a décidé de modifier les statuts du syndicat ayant trait à la contribution des communes membres du syndicat, à la nomination du receveur et enfin à la composition dudit syndicat.

Il est proposé de modifier :

- ♣ l'article 8 de l'arrêté préfectoral N° 2012353.004 du 18.12.2012, comme suit :
« la contribution des communes aux dépenses du syndicat est fixée de la façon suivante : en cas de déficit dans la gestion du foyer résidence pour personnes âgées, la contribution de la Commune de Cours-la-ville s'élève à 50 %, celle de Thizy les Bourgs à 42.50 %, celle de Pont-Trambouze à 5 %, celle de Thel à 2.5 %.

- ♣ l'article 5 : « les fonctions de receveur seront exercées par le comptable du Trésor désigné par le Préfet sur proposition du Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Rhône-Alpes et du Département du Rhône.
- ♣ l'article 1^{er} : « le SIVU pour le développement social du Canton de Thizy est formé des communes de Cours la Ville, Pont-Trambouze, Thel et Thizy les Bourgs.

Le Conseil Communal après avoir délibéré
 A l'unanimité des présents :
 * EMET UN AVIS FAVORABLE à ce rapport.

5 / Adhésion C.N.A.S

Monsieur LARGENT invite l'assemblée à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la collectivité nouvelle, sachant que les communes déléguées de Thizy, Bourg-de-Thizy, Marnand ainsi que le SIVOM Sportif et culturel adhéraient déjà au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Après une analyse des différentes possibilités de mise en œuvre d'une action sociale de qualité et répondant aux différents besoins que les agents pourraient rencontrer, tout en contenant la dépense dans une limite compatible avec les possibilités du budget, il est proposé l'adhésion au C.N.A.S de l'ensemble des agents de Thizy les Bourgs.

Le Conseil Communal après avoir délibéré
 A l'unanimité des présents :
 * EMET UN AVIS FAVORABLE à ce rapport.

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Prochain Conseil Communal : Mardi 7 mai 2013 à 19 h 30
- Prochains Conseils Municipaux de la nouvelle commune :

27 mars 2013 à 20 h 30 à Mardore.
 15 mai 2013 à 19 h 30 à Marnand.
 4 juillet 2013 à 19 h 30 à Thizy.
 4 octobre 2013 à 19 h 30 à Bourg-de-Thizy.
 14 novembre 2013 à 19 h 30 à La Chapelle de Mardore
 19 décembre 2013 à 19 h 30 à Mardore.

RAPPORT DES ADJOINTS :

- Mr HERRADA :

Reconduction , en 2013, du concours du fleurissement pour les maisons fleuries de la commune déléguée de Bourg-de-Thizy. Les prix du fleurissement 2012 seront remis lors d'une manifestation prévue fin avril 2013.

- Mme CHAUMETTE :

Il est à l'étude un projet de « ressourceries » en partenariat avec la Passerelle et les services de la C.C.P.A.T. Tout objet peut être récupéré et recyclé permettant l'allègement des dépôts dans les centres de tri et l'insertion de personnels en difficultés chargés de cette mission.

Mr CHATARD ajoute que deux agents ont été recrutés par la C.C.P.A.T comme « Brigade volante » pour veiller au nettoyage des points propres.

- Mr CHOLLET: informe :

- * de la mise à disposition de deux bacs de tri ,à l'intérieur du cimetière, pour inciter les familles à encore plus de tri.
- * de l'installation de deux radars pédagogiques dans la commune, rue Alexandre Cherpin et rue de Cours, de deux rappels à « 30 » clignotants vers l'hôpital et deux rappels clignotants à « 50 » dans le hameau du Ronzy, afin de lutter contre les excès de vitesse et sensibiliser la population.
- * de l'information sur le départ en retraite de Michel SAUNIER, agent de voirie, en mai prochain. Petite réception à prévoir.



- **Mr LARGENT** informe qu'il n'y aura pas de vote de comptes administratifs lors du vote du budget de la commune nouvelle le 27 mars prochain. Ces votes sont reportés ultérieurement.

➤ **M. BERTHOUX :**

Rend compte des informations suivantes :

- Affaires scolaires :

Conseils d'école :

* le 19/02/2013 - maternelle J. Dépierre.

* le 21/03/2013 – primaire du Château.

Il en résulte un bon fonctionnement général. La sérénité retrouvée est appréciée de tous.

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ne recueille pas un avis favorable.

Il a été évoqué différentes sorties et actions. La Municipalité a été fortement remerciée.

Quelques demandes ont été faites qui seront étudiées et très certainement satisfaites.

Portes ouvertes au Collège la Platière le 22/03/2013 : Cette journée a obtenu un franc succès démontrant les potentialités existantes de cet établissement.

Education Nationale : un préavis de grève est déposé pour le jeudi 28 mars 2013. Comme à l'accoutumée un service d'accueil sera mis en place, si besoin, après information faite aux parents.

Mme LEPETITGALAND :

- Bibliothèque A.LACHAL :

Lecture est faite du calendrier des différentes expositions qui ont lieu actuellement et prochainement.

- Service civique : la mission des deux jeunes filles recrutées se termine fin mars 2013.

- Café en Fête : il se produira au « Clos Fleuri » le 29 mars 2013.

- Multimédia : une réunion a eu lieu, ce jour, à la CCPAT avec la directrice de l'Ecole Maternelle pour l'utilisation de l'enveloppe financière accordée.

- Boîte aux lettres : une boîte aux lettres au nom de chaque élu est installée à la Mairie annexe de Thizy. Chaque élu est invité à aller retirer son courrier.

PAROLE AUX CONSEILLERS :

◆ Mr Dezaye signale qu'un balcon s'effrite rue Alexandre Cherpin

Mr Chollet répond qu'après constatation des faits, un courrier sera envoyé au propriétaire.

Qu'en est-il de l'éclairage de l'église durant la nuit ?

Mr le Maire répond que le coût de l'extinction et de la remise en service de l'éclairage de l'église se chiffrent à 1200 €. La question se pose sur la rentabilité de cette mesure qui n'a pas été appliquée.

◆ Mme Vincent demande si des exonérations de taxe foncières sont possibles au vu de certains travaux.

Mr le Maire répond que plus aucune exonération ne sera désormais accordée.

◆ Mr Herrada signale que la barrière interdisant le stationnement aux abords de l'îlot Darcy est cassée.

Mr Chollet s'engage à signaler son remplacement.

◆ Mr Chatard signale la dangerosité de l'effondrement du talus situé en contrebas de l'ancienne stèle Chervin.

Mr Chollet lui répond que la réfection de cet endroit est en cours.

◆ Mr Boudon :

- s'inquiète de toutes les fermetures récentes des commerces sur Thizy.

Mr le Maire se dit conscient de ce problème mais reconnaît qu'aucune solution ne peut être apportée. La question peut être posée lors de la prochaine réunion de conseil municipal de Thizy les Bourgs pour une réflexion commune à ce sujet.

Mr le Maire rappelle qu'il a toujours été favorable à l'implantation d'une zone commerciale mais son projet a toujours été refoulé.

- souhaite connaître la suite donnée au rapprochement de la CCPAT avec la Communauté du Pays de Tarare suite aux différents votes négatifs de certaines communes.

Mr le Maire répond que seul le Préfet est décisionnaire en la matière.



◆ Mme Lepetitgaland , devant l'inquiétude de certains médecins, souhaite connaître où en est le projet de la maison médicale.

Mr le Maire répond qu'une étude est en cours. Il rappelle que le Pôle médical (ostéopathe, infirmières, podologue) qui doit être créé dans l'îlot Darcy à Bourg-de-Thizy, devrait prendre forme d'ici à la fin 2013.

◆ Mr Berthoux s'interroge sur la véracité de l'article paru dans « le Progrès », le dimanche 24 mars 2013, concernant les prochaines élections municipales, certaines réponses d'élus paraissant surprenantes au sein de la population.

Mr le Maire répond que plusieurs élus reconnaissent n'avoir jamais été questionnés à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

Fait à Bourg de Thizy, le 27 mars 2013.

**Le Maire Délégué,
Jean DESSEIGNÉS**

